Nations Unies S/2018/596

Conseil de sécurité

Distr. générale
24 août 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 août 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous écrire au sujet de la lettre datée du 23 août 2018 par laquelle le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies vous a transmis une lettre de l'Arakan Rohingya Society for Peace and Human Rights et en a demandé la distribution comme document du Conseil de sécurité.

À cet égard, je tiens à vous faire savoir que mon gouvernement s'élève fermement contre cette demande et s'inquiète vivement qu'une lettre émanant d'une entité non gouvernementale aux caractéristiques et au statut douteux puisse être considérée comme un document du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Hau Do **Suan**

18-14005 (F) 280818 280818

Merci de recycler